

TOUR OCCITANIE DU GEVAUDAN 2024

4 ET 5 MAI
COUPE DES NATIONS
U19 FEMMES





Tour DU GÉVAUDAN OCCITANIE

Programme Coupe des nations juniors femmes

Samedi 4 mai 2024

De 9h à 10h30 : Accueil des équipes, remise des documents officiels, contrôle des licences.

Espace Évènements - Le Foirail, Mende

10h45 : Réunion des directeurs sportifs.

Espace Évènements - Le Foirail, Mende

11h15 : Briefing Sécurité pour les pilotes présent à l'échelon course.

12h20 à 13h20 : Signature des coureurs.

Le Foirail, Mende

13h30 : Départ - Tour du Gévaudan Occitanie.

Coupe des Nations - 1^{ère} étape - Le Foirail, Mende

15h30 : Arrivée Montée Jalabert

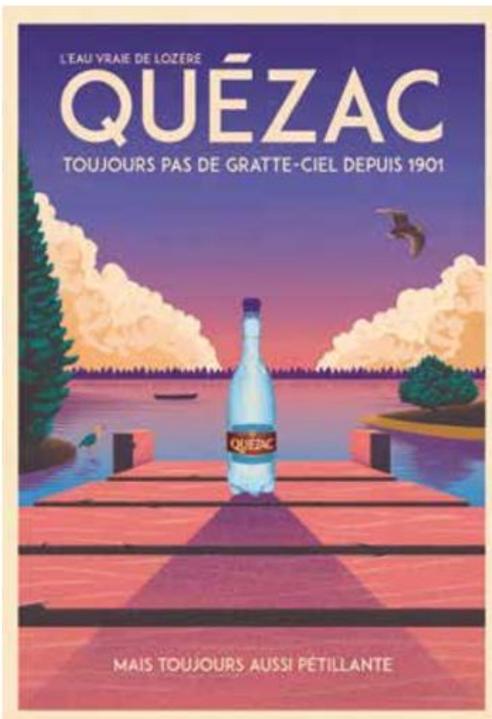
Dimanche 5 mai 2024

8h20 à 9h20 : Signature des coureurs.

9h30 : Départ - Tour du Gévaudan Occitanie - Coupe des nations - 2^{ème} étape - Le Foirail, Mende

12h : Arrivée Boulevard du Soubeyran, Mende.

12h30 : Protocole - Le Foirail, Mende



ORCHESTRA[®]
MODE ENFANT • MATERNITÉ • PUÉRICULTUER

MODE ENFANT
0-14 ANS

LE PLUS GRAND CHOIX

HALLE DE RAMILLES
CENTRE COMMERCIAL CŒUR LOZÈRE
MENDE (GALERIE HYPER U)
400m2 - Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h
et le samedi de 9h30 à 19h

bébé 9
puériculture, mobilier, textile, cadeaux

www.bebe9.com

Liste de Naissance
(consultable sur internet)

Livraison Gratuite à domicile*

Paiement en plusieurs fois

Paiement à distance

 **Puériculture**
Mobilier
Textile
Cadeaux



Du Lundi au Vendredi
10h - 19h
Le Samedi 9h30 - 19h

Centre commercial
coeur Lozère
Mende
Tél. 04 66 45 61 50

ŠKODA MENDE



CENTRE
AUTO 
LOZERE

CAUSSE D'AUGE - MENDE
TÉL. 04 66 65 19 14

fbi
GROUPE


Authorized Solution Provider

Magasin de
Matériel de reprographie

06 49 34 38 15

2 Avenue Georges Clemenceau
48000 MENDE

A parcourir | Parcours

Département de la Lozère (48)

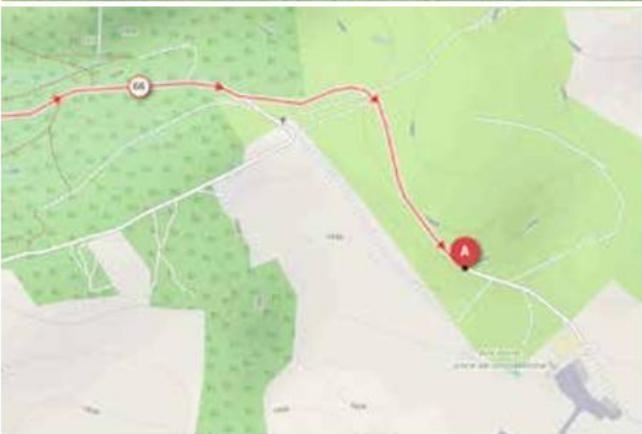
32km/h

35km/h

A parcourir	Parcours			32km/h	35km/h
3	0		Mende - Place du Foirail - DÉPART fictif - Alt. 720m	13h30	13h30
		N88	Boulevard du Soubeyran		
		N88	Boulevard Lucien Arnault		
		N88	Avenue Foch		
0	3	N88	Avenue des Gorges du TTarn		
67	0	N88	DÉPART RÉEL - Sortie de Mende	13h40	13h40
66,5	0,5	N88/N1088	Suivre N1088 - Voie Alain Bertrand	13h42	13h42
63	4	N88/D42/D1106	Suivre N1106 - Passage sur Viaduc	13h47	13h46
62,5	4,5	N1106/D806	Suivre D806 - Avenue du 8 mai	13h48	13h47
		D42	Avenue Paulin Daudé		
		D42	Rond-point Pierre Mendès France		
		N88	Suivre N88 Avenue de Mirandol		
56	11	N88	Badaroux	14h00	13h58
51,5	14,5	D901	Carrefour N88/D901 suivre Bagnols-les-Bains	14h07	14h04
48	19	D901	Sainte-Hélène	14h15	14h12
42	25	D901	Bagnols-les-Bains - Sprint	14h26	14h22
41,5	25,5	D41	Carrefour D901 / D41 Suivre route de la Loubière	14h26	14h22
41,5	25,5	D41	Pied de col - 920m	14h27	14h23
37	30	D41	Col de la Loubière - 1^{ère} catégorie - Alt. 1188m	14h36	14h31
30,5	36,5	D41	Lanuéjols	14h48	14h42
27	40	D41	Langlade	14h55	14h48
26,5	40,5	D25	Carrefour D41/D25 suivre St-Étienne du Valdonnez	14h55	14h49
24,5	42,5	D25	Côte d'Aguenous - 2^{ème} catégorie - 883m	14h59	14h52
23	44	D25	St-Etienne du Valdonnez	15h02	14h55
21	46	N106	Carrefour D25/D106 suivre N106	15h06	14h58
15	52	N106	Rouffiac - Sprint	15h17	15h09
10,5	56,5	N106	Balsièges	15h25	15h16
10,5	56,5	D41	Carrefour N41/N106 suivre D106 Balsièges	15h26	15h17
10	57	N88	Carrefour N106/N88 suivre N88 Mende	15h27	15h18
6	61	N88	Entrée de Mende	15h34	15h24
4	63	N88	Avenue Foch	15h38	15h28
3,5	63,5	N88	Boulevard Henri Bourrillon	15h39	15h28
3	64	D25	Carrefour N88/D25 suivre D25 Montée Jalabert	15h40	15h29
3	64	D25	Pied de col - 720m	15h40	15h29
		D25	Suivre route de l'aérodrome	15h49	15h38
0	67		ARRIVÉE Mende Montée Jalabert - 1^{ère} catégorie	15h50	15h39

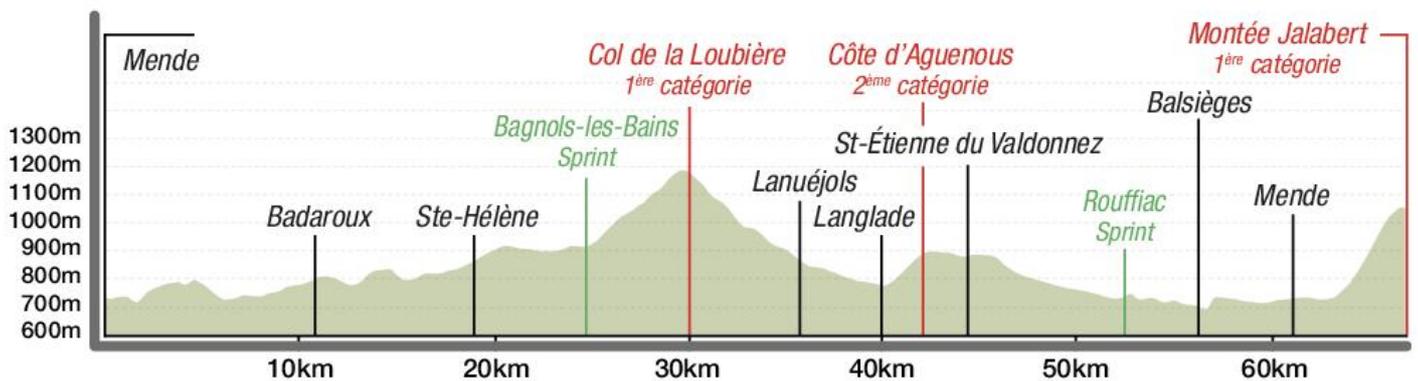
DÉPART 13h00

-  Arrivée
-  Départ
-  10 Kms parcourus
-  Parking équipes
-  Organisation Motos



INFORMATIONS :

- Contrôle médical**
Espace Évènements, Le Foirail, Mende
 - Permanence commissaires**
Espace Évènements, Le Foirail, Mende
 - Salle de presse**
Espace Évènements, Le Foirail, Mende
 - Centre hospitalier de Mende**
Avenue du 8 mai 1945
48000 MENDE
Tél. 04 66 49 49 49
- DÉPART FICTIF**
Le Foirail à Mende
 - ARRIVÉE**
Sommet de la Montée Jalabert, route de l'aérodrome à Mende



A parcourir | Parcours

Département de la Lozère (48)

33km/h

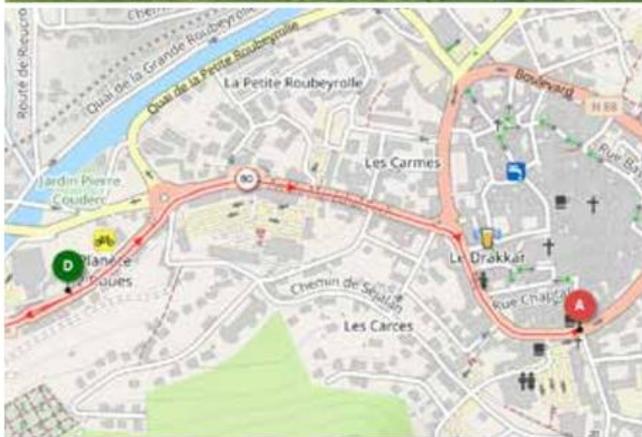
36km/h

3	0		Mende - Place du Foirail - DÉPART fictif - Alt. 720m	9h30	9h30
		N88	Boulevard du Soubeyran		
		N88	Boulevard Lucien Arnault		
		N88	Avenue Foch		
0	3	N88	Avenue des Gorges du Tarn		
79	0	N88	DÉPART RÉEL - Sortie de Mende	9h40	9h40
74	5	N88	Balsièges - Alt. 687m	9h49	9h48
73	6	N106	Carrefour N88/N106 suivre N106	9h51	9h50
69	10	N106	Rouffiac - Sprint	9h58	9h57
59	20	N106	Col de Montmirat - Alt. 1070m - 2^{ème} catégorie	10h17	10h14
59	20	D35	Carrefour N106/D35 suivre le Pont de Montvert	10h17	10h14
52	27	D35	La baraque de l'air - Alt. 1243m	10h30	10h26
47	32	D35	Runes - Alt. 1002	10h40	10h34
43	36	D35	Fraissinet de Lozère	10h47	10h41
41	38	D35	Suivre la Brousse	10h51	10h45
37	42	Rte de la Brousse	La Brousse - Alt. 1216m - 2^{ème} catégorie	10h58	10h52
33	46		Fondpadelle	11h06	10h58
33	47	Carrefour D35	Suivre Col de Montmirat	11h08	11h00
27	52	D35	Les Laubies (Près) - Sprint	11h17	11h09
21	58	D35/N106	Suivre D35 Montmirat	11h28	11h19
20	59	D35	Col de Montmirat - Alt. 1070m	11h30	11h21
18	61	D35/D31	Suivre D31 vers Balsièges	11h34	11h24
11	68	D31/D986	Suivre D986 Balsièges	11h47	11h36
7	72	D986	Balsièges - Alt. 689m	11h55	11h43
7	72	N106	Carrefour D986/N106 suivre N106	11h55	11h43
6	73	N88	Carrefour N106/N88 suivre N88	11h56	11h45
2	77	N88	Entrée de Mende	12h04	11h52
		N88	Avenue des Gorges du Tarn		
1	78	N88	Avenue Foch	12h06	11h53
		N88	Boulevard Henri Bourrillon		
0	79	N88	ARRIVÉE	12h08	11h55



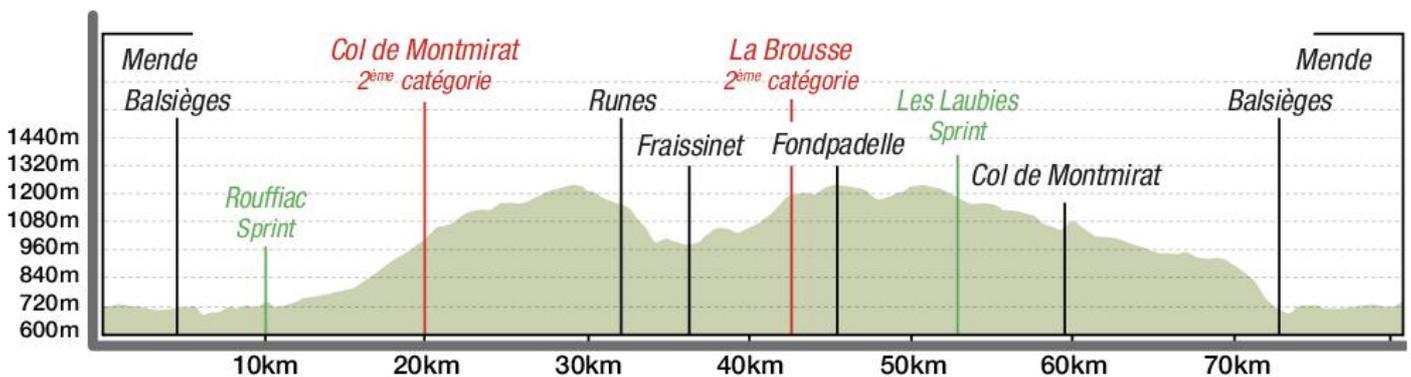
DÉPART 9h30

-  Arrivée
-  Départ
-  10 Kms parcourus
-  Parking équipes
-  Organisation Motos



INFORMATIONS :

- **Contrôle médical**
Espace Évènements, Le Foirail, Mende
 - **Permanence commissaires**
Espace Évènements, Le Foirail, Mende
 - **Salle de presse**
Espace Évènements, Le Foirail, Mende
 - **Centre hospitalier de Mende**
Avenue du 8 mai 1945
48000 MENDE
Tél. 04 66 49 49 49
- **DÉPART FICTIF**
Le Foirail à Mende
 - **ARRIVÉE**
Boulevard du Soubeyran - Mende



Règlement véhicules

Lozère Sport Organisation s'engage à respecter et à faire appliquer le règlement type de l'Union Cycliste Internationale pour les épreuves par étapes - coupe des nations juniors femme - classe 2.

En tant que responsable de l'organisation, je demande à chaque :

Officiel, Directeur sportif, Coureur, Partenaire, Pilote auto / moto, d'observer et de respecter le Code de la route.

Sportivement, Benoît MALAVAL

• Voitures officielles et Presse

Les véhicules officiels et les véhicules Presse rouleront à droite de la route. Les feux de croisement devront être allumés. Les prescriptions du Code de la Route devront être rigoureusement respectées.

• Motos

Les motos devront :

Éviter de gêner les coureurs en se tenant devant ou derrière eux (distance 100 mètres). Ne pas rouler à leur hauteur. Doubler le peloton le plus rapidement possible en vous signalant aux coureurs.

- Directeurs sportifs

- Les voitures des directeurs sportifs rouleront sur le côté droit de la route.

L'ordre des voitures des équipes dans la course sera fixé par l'article 2.14.059

• Rappel

Aucune personne étrangère à la course ne pourra prendre place dans un véhicule suiveur. Tous les véhicules officiels seront munis d'un autocollant d'accréditation.

Les pilotes devront être licenciés à la FFC.

Déclaration d'accident Tous les accidents devront être obligatoirement signalés à Benoît Malaval. (06 85 31 85 17)

Il convient de relever le lieu, les causes exactes, et les témoins de l'accident. Si l'accident a été causé par un coureur, ne pas oublier de relever le dossard du coureur.

• Consignes véhicules Organisation

Les pilotes sont responsables de leur véhicule. Pendant la durée de l'épreuve ils seront les seuls conducteurs du véhicule.

• Carburant : Total - Avenue Foch

• Lavage véhicule : Station de lavage Avenue du 11 Novembre.

• Assurances

Pendant les horaires de course tous les véhicules utilisés pour l'organisation seront assurés par le cabinet d'assurance GRAS SAVOYE - (assureur fédéral). Au cours des périodes hors course, les véhicules privés seront sous la responsabilité de l'assurance personnelle du conducteur.

Tous conducteurs évoluant sur l'épreuve.

- Attestent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve

- Être possesseur d'une licence à la FFC 2024

- Être titulaire du permis de conduire et ne pas être sous le coup d'une suspension.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Tour du Gévaudan Occitanie 2024 Coupe des Nations femmes

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le Tour Cycliste International du Gévaudan Occitanie est organisé par Lozère Sport Organisation (LSO) et se disputera le 4 et 5 mai 2024 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

La Coupe des Nations Femmes Juniors UCI est réservée aux coureurs de la catégorie femmes juniors. L'épreuve est inscrite au calendrier International UCI (Classe WJ Nation cup). Lors d'une épreuve par étapes coupe des nations juniors femmes, il est attribué des points aux 20 premiers coureurs du classement général final suivant le barème ci-après :

Place Femmes Juniors 1 / 30 - 2 / 25 - 3 / 20 - 4 / 17 - 5 / 16 - 6 / 15 - 7 / 14 - 8 / 13 - 9 / 12 - 10 / 11 - 11 / 10 - 12 / 9 - 13 / 8 - 14 / 7 - 15 / 6 - 16 / 5 - 17 / 4 - 18 / 3 - 19 / 2 - 20 / 1

A chaque étape il est attribué des points aux six premiers coureurs du classement suivant le barème ci-après :

Place Femmes Juniors 1 / 6 - 2 / 5 - 3 / 4 - 4 / 3 - 5 / 2 - 6 / 1

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Les épreuves de la Coupe des Nations Femmes Juniors UCI sont ouvertes aux équipes nationales (une équipe maximum par nation), aux équipes mixtes et aux équipes régionales et de club. Les équipes sont composées de minimum 4 coureurs et maximum 6 coureurs. Les bulletins d'engagements doivent parvenir avant le 1^{er} avril 2024 à l'adresse suivante : Lozère Sport Organisation, Benoît Malaval, Route du Moulin Bas 48000 Saint-Etienne du Valdonnez - France

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tiendra le samedi 4 mai 2024 à partir de 9h à l'Espace Évènements et jusqu'à 10h30. La réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI en présence des membres du Jury des commissaires. Elle est fixée le samedi 4 mai 2024 à 10h45 - à l'Espace Evènements à MENDE

ARTICLE 5. RADIO-TOUR VITTA ASSISTANCE

Les informations courses seront émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Les radios seront à récupérer à la permanence le samedi 4 mai 2024 à partir de 9h à l'Espace Évènements à Mende.

Les radios seront à rendre le dimanche après l'arrivée - Espace évènements.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par VITTA Assistance avec 3 véhicules.

ARTICLE 7. MODALITÉS DE RAVITAILLEMENT

Des zones de ravitaillement sont prévues Le peloton traversera des zones sensibles naturelles que nous vous remercions de respecter.

ARTICLE 8. ARRIVÉE AU SOMMET

Les articles 2.6.027 et 2.6.028 ne sont pas applicables sur l'étape 1, arrivant au sommet de la Montée Jalabert.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS - BONIFICATIONS - REPORTS

Il ne sera pas prévu de bonifications sur les sprints intermédiaires ni à l'arrivée.

ARTICLE 10. DELAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 15 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. En cas exceptionnels uniquement, imprévisibles et de force majeure, le collègue des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 11. COMPORTEMENT RESPONSABLE

Les participants (suiveurs et compétitrices) s'abstiendront de jeter sur la voie publique tout objet ou déchet lors des étapes du Tour du Gévaudan Occitanie par respect des sites Natura 2000 et des sites protégés classés au Patrimoine de l'Unesco. De même seront proscrits et sanctionnés conformément au règlement U.C.I., tout comportement portant atteinte à l'image du cyclisme et de l'épreuve.

Dans le cadre du respect de l'environnement des containers seront installés sur les zones départ / arrivée. Des zones vertes avec collecte des déchets seront également mise en place à proximité des zones de ravitaillement. Toyota partenaire automobile fournira principalement des véhicule peu polluants (hybrides).
Étape 1, zone de ravitaillement KM37 / Étape 2, zone de ravitaillement KM52.

ARTICLE 12. CLASSEMENTS

Classement général individuel HYPER U

Il sera déterminé par l'addition des temps des deux étapes compte tenu des éventuelles pénalités en temps.

En cas d'égalité en temps, il sera fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Pour bénéficier des prix du classement général individuel, toute concurrente doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais

Classement du meilleur jeune QUEZAC

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés après le 1er janvier 2007.

Il sera déterminé par l'addition des temps des deux étapes compte tenu des éventuelles pénalités en temps.

En cas d'égalité en temps, il sera fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Pour remporter le classement du meilleur Jeune, toute concurrente doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Classement individuel du meilleur grimpeur

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués selon le barème suivant :

Côte première catégorie 10 pts - 6 pts - 4 pts - 3 pts - 2 pts - 1 pt.

Côte deuxième catégorie 7 pts - 5 pts - 3 pts - 1 pt.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage.

1. Nbre de premières places dans les côtes de 1ère catégorie.
2. Nbre de premières places dans les côtes de 2ème catégorie.
3. En cas de nouvelle égalité, c'est le classement général individuel au temps qui permettra de départager les concurrentes.

Pour remporter le classement général individuel du meilleur grimpeur, toute concurrente doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Classement individuel par points

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus lors des sprints intermédiaires et des arrivées.

Chaque sprint intermédiaire attribuera : 10 pts - 6 pts - 4 pts - 2 pts

Chaque arrivée attribuera : 10 pts - 6 pts - 4 pts - 2 pts

En cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage.

1. Nombre de victoires d'étapes
2. Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement
3. Classement général individuel au temps

Pour remporter le classement individuel par points, toute concurrente doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires

Classement par équipe

Pour les épreuves par étapes, la nation leader du classement de la Coupe des Nations Femmes Juniors UCI devra se présenter au podium du départ de chaque étape et au podium d'arrivée pour la cérémonie protocolaire de la dernière étape. L'UCI attribue un signe distinctif aux coureurs de la nation leader du classement de la Coupe des Nations Femmes Juniors UCI, que les coureurs devront porter lors des cérémonies protocolaires selon les directives

de l'UCI. L'UCI attribue un trophée à la nation victorieuse du classement final de la Coupe des Nations Femmes Juniors UCI. La priorité des maillots est établie par l'article 2.6.018 du règlement UCI.

ARTICLE 13. PRIX

Grille des prix des étapes 910/20

Grille des prix Classement Général (en €) 366/20

Montant total des Prix 2186€

RANKING / CLASSEMENT	NCUP		
	PROLOGUE	HALF-STAGE DEMI-ÉTAPE	STAGE ÉTAPE
1ST / 1ER	100€	100€	175€
2ND / 2ÈME	75€	75€	100€
3RD / 3ÈME	50€	50€	75€
4TH / 4ÈME	40€	40€	60€
5TH TO 10TH / 5ÈME AU 10ÈME	30€	30€	50€
11TH TO 20TH / 11ÈME AU 20ÈME	20€	20€	20€
TOTAL	645€	645€	910€

ARTICLE 14. CONTRÔLE MÉDICAL

La réglementation de l'Union Cycliste Internationale en accord avec la législation antidopage française s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le lieu du contrôle médical est le suivant :

A Mende - ESPACE EVENEMENTS - Le Foirail - 2 étapes

Un fléchage sera mis en place par l'organisation de la ligne d'arrivée jusqu'au lieu de contrôle.

ARTICLE 15. CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole sur le podium. (15 minutes après l'arrivée du premier coureur)

A l'issue de chaque étape

- Le vainqueur de l'étape du jour ;
- Le leader du classement général individuel au temps ;
- Les leaders des classements annexes (classements par points et meilleur grimpeur)

A l'issue de la dernière étape

- Le vainqueur de l'étape du jour ;
- Les vainqueurs des classements annexes (y-compris classement par équipes) ;
- Les trois premiers coureurs au classement général individuel au temps ;
- Les leaders de la coupe des nations juniors femmes

ARTICLE 16. PENALITES

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. Le déroulement sportif de la course est placé sous l'autorité du président du jury et des commissaires délégués en application des règlements généraux de l'Union Cycliste Internationale. Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable

ARTICLE 17. SERVICE MÉDICAL

L'épreuve disposera d'un service médical assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, les coureurs et les accompagnateurs d'une équipe doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également rapatriement qui pourraient leur être dispensés en dehors de la course).

ARTICLE 18.

Tous points non repris dans ce règlement seront régis par la réglementation de l'Union Cycliste Internationale.

ARTICLE 19. PASSAGES A NIVEAUX

Il sera appliqué l'article du règlement UCI

ARTICLE 20. ORDRE DES VOITURES

L'ordre des voitures des équipes dans la course sera fixé par l'article 2.14.059

COLAS

**RHÔNE-ALPES
AUVERGNE**

- Réseaux •
- Enrobés •
- Terrassements •
- Défrichage •

AGENCE LOZÈRE

3 rue des Entrepreneurs - ZA Gardes • 48000 MENDE
Tél. 04 66 65 34 40

TRANSPORT-LOULOUP.COM



06.89.34.57.18
contact.louloup@gmail.com



VÊTEMENT CYCLISTE PERSONNALISÉ
www.sismic.es

Stéphane ROGER • 07 82 85 46 99



**Ambulance
CASTAN**



**TAXI
AMBULANCE
VSL**

04 66 31 19 01

24h/24 h - 7 j / 7j

St Germain du Teil
Chanac
Bourgs sur Colagne

De Barros Carrelage

**CARRELAGE
FAÏENCE
CHAPE**

**04 66 49 05 08
06 87 10 17 24**

MENDE

Cabinets COTTON



Entrepreneurs d'Assurances
Mende - Marvejols - La Canourgue

04 66 65 79 79

ORGANIGRAMME

Coupe des Nations Femmes

Président du jury

Cédric WILLEMS

Commissaire 1

Joël ALIES

Commissaire 2

Séverine JAMAIN

Juge à l'arrivée

Anthony MARCOUX

Chronométrateur 1

Anthony VIDAL

Commissaire moto 1

Cyrielle SERVAT

Commissaire moto 2

Nicolas SIGAL

DIRECTION GÉNÉRALE

Commissariat général

Thierry GRASSET (07 81 65 65 70)

Benoît MALAVAL (06 85 31 85 17)

ORGANISATION

• Permanence :

Sébastien VOORDECKER

Daniel MARCOUX

• Voiture information course :

Jacky BROS

Alain BRUEL

• Speakers/Animation :

Nicolas LOTH

• Service médical :

Maryline SALVETAT

• Coordinateur sécurité :

Bruno LAURANS - 06 71 11 70 91

• Ambulances :

CASTAN Ambulances

• Podium protocolaire/Portique :

GSLSE

• Informatique et photos finish :

stsport.fr

• Radio Tour :

Cédric GARAIX

• Ardoisier :

Patrick BOULET

• Logistique départ et arrivée :

Emmanuel TUZET

Thierry GRASSET

Michel DAUDÉ

Didier CREISSELS

J-F GIRARD

• Voiture ouverture :

Alain BRUEL

• Fléchage :

Benoît MALAVAL

• Logistique :

Jacques DURAND GSLSE

• Dépannage neutre & Radios transmissions :

VITTA Assistance

• Moto Info VITTA Assistance :

Alain COLOMBANI

• Fournisseurs Officiels des véhicules :

CENTRE AUTO LOZERE

• Responsable Pilotes MOTOS :

André MOLINIER - Mobysud

Philippe KELLER - Mobysud

• Sécurité :

Gendarmerie Nationale

Police Nationale

Services de l'Équipement de la Lozère

SAMU48/ Sapeurs Pompiers

Conseil Départemental LOZERE

PALMARES Coupe des Nations - Femmes 2021 : RIELDMANN Linda - ALLEMAGNE

PALMARES Coupe des Nations - Femmes 2022 : RAYER Eglantine - FRANCE

PALMARES Coupe des Nations - Femmes 2023 : VENTURELLI Federica - ITALIE

RESTAURANT PIZZERIA TRAITEUR
LES VOUTES

www.les-voutes.com

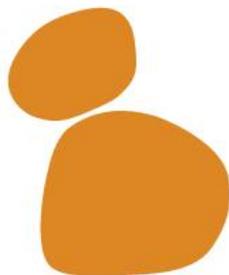
PIZZAS
POISSONS
SALADES
TAGLIATELLES
GRILLADES



PIZZAS,
PLATS ET SALADES
à emporter

13 Rue d'Aigues Passes - MENDE - 04 66 49 00 05





CŒUR LOZÈRE
CENTRE COMMERCIAL

HYPER 

S'ENGAGE À RESTER :
LE MOINS CHER
DE LOZÈRE !
ET VOUS LE PROUVE :

Si vous trouvez un produit alimentaire moins cher ailleurs en Lozère, nous nous engageons **à baisser notre prix en moins de 24h et à vous offrir un bon d'achat de 10€*** !

* hors promo & soldes, à produit strictement comparable, avec production d'une preuve d'achat auprès de l'accueil du magasin.

